



16
PR®
Le bois de Séron

1> Emprunter la rue principale vers l'ouest, longer l'école puis déboucher sur une route. La suivre à droite puis à la croix, emprunter à gauche le chemin Bayet. Après 500 m, parvenir à un embranchement.

2> Prendre à droite. A la première intersection, aller à gauche puis à la deuxième, à droite. D'abord en lisière, le chemin pénètre ensuite dans le bois (palombières) : continuer toujours tout droit puis descendre. Le chemin domine un méandre du Grand Lées puis remonte à droite dans les bois en direction du sud-est, longe des prairies puis parvient à un embranchement.

3> Suivre le large chemin à droite et rejoindre une route. Aller à droite sur quelques mètres puis prendre à gauche le chemin de Junca. Parvenir à un carrefour.

4> Emprunter le chemin à gauche. Plus loin, il s'oriente à l'est et atteint un embranchement au milieu de prairies : prendre à gauche puis à nouveau à gauche et descendre jusqu'au ruisseau de Louet Darré. Le franchir sur une passerelle et remonter en face jusqu'à une route.

5> La suivre à gauche sur 150 m puis prendre le premier chemin à droite. Après environ 600 m, atteindre un carrefour. Suivre la route à gauche puis longer le stade à droite jusqu'à la D62. La suivre à droite sur 100 m puis emprunter la petite route à gauche. Au croisement, continuer en face sur une centaine de mètres.

6> Descendre à droite ; le chemin débouche sur une route : la suivre à droite. Au calvaire, prendre à gauche le Cami de la Poutje ; après 80 m rester à droite et poursuivre jusqu'à l'extrémité de la rue. A l'embranchement, aller à droite puis en face pour rejoindre par le Chemin de l'église le parking.

16
Niveau : facile
Durée : 1h20
Longueur : 5,2 km

Départ : Séron

P Parking
Église / mairie

Des palombières dans les arbres

Caractéristique du Sud-Ouest de la France, cette chasse est immuable : elle consiste à manœuvrer des appeaux (*appelants ou appéou en gascon*) pour attirer les vols de palombes (*pigeons ramiers*) de passage et les faire se poser sur les arbres de la palombière. Le but est donc d'imiter avec ces appeaux, des pigeons domestiques ou factices, des oiseaux en train de se poser, se restaurer (*glaner*) ou se reposer dans le bois. On trouve ces installations dans des bois feuillus de hêtres et de chênes.

Les chasseurs, au nombre de 2 à 4 par palombière, sont donc cachés dans une cabane, perchée à la cime de l'arbre (*parfois à 25 m de haut !*) d'où ils manœuvrent « des mécaniques ». On retrouve dans ces installations les éléments essentiels d'une palombière au sol puisque le but recherché est identique et consiste à faire poser les oiseaux autour de la palombière, à la différence essentielle près que les oiseaux ne sont pas capturés avec des filets (*pantes ou tirasses*) mais tirés au fusil !

Le 18 octobre, jour de la Saint Luc, ou jour du "grand truc" comme l'appelle le chasseur ou paloumayre, en gascon, est censé être le moment du pic migratoire. En fait, les premières palombes arrivent fin septembre, en petit nombre. Les premiers grands passages commencent à la mi-octobre puis s'intensifient jusqu'à la fin du mois selon les années et surtout les conditions climatiques.

La migration peut se poursuivre jusqu'à la mi-novembre et parfois au-delà...

Les chasseurs dînent et passent la nuit dans leur palombière et se préparent dans le noir pour être fin prêts dès les premières lueurs du jour car les deux tiers des palombes passent entre 7 et 11 heures du matin. On dit de ces oiseaux qu'ils sont "levés du bois" car on les suppose arrêtés pour la nuit dans les bois très proches pour se précipiter vers les cols pyrénéens dès les premiers rayons.

Le saviez-vous ?

Lorsqu'elle franchit les cols pyrénéens, la palombe peut s'élever jusqu'à 2 000 ou 2 500 mètres et, poussées par le vent du Nord, certaines d'entre elles ont même pu être observées par des pilotes d'hélicoptères à plus de 3 500 m d'altitude ! Les palombes volent de 50 à 60 km/h, avec une pointe de vitesse plus rapide si le vent les pousse. Comme d'autres espèces de pigeons voyageurs, les palombes migratrices du Nord et de l'Est de l'Europe, peuvent parcourir jusqu'à 800 kilomètres en une seule journée car il n'est pas rare qu'elles puissent voler 12 à 16 heures par jour !

